71me assemblée générale

Autor(en): Bacon, M. Paul

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Band (Jahr): 39 (1934)

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555132

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

71ME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par M. Paul Bacon Président de la Section des Franches-Montagnes.

> Mesdames, Messieurs, Chers amis de l'Emulation,

Le 30 septembre 1889, Saignelégier avait pour la première fois l'insigne honneur de recevoir les membres de l'Emulation jurassienne. Le président de la section franc-montagnarde, M. Victor Gouvernon, réserva à ses hôtes « une réception simple, mais toute de cœur ». Ce qui était vrai il y a 65 ans, l'est encore aujourd'hui. La physionomie de nos villages s'est assurément modifiée, mais le cœur, le caractère de notre population n'a pas changé. Le Franc-Montagnard est demeuré l'homme jovial que vous connaissez, mais l'homme indéfectiblement attaché à ses principes de travail et de probité!

Merci à vous tous, visiteurs éphémères, membres du Comité central, hôtes de France et des cantons voisins, accourus de loin pour nous apporter le gage de votre fraternité.

Au nom des Emulateurs de notre district, je vous souhaite une franche et cordiale bienvenue, espérant que vous emporterez un heureux souvenir de votre court passage au pays lumineux du vert et du bleu.

Rompant avec la tradition, je ne vous parlerai pas d'his-

toire aujourd'hui. Que pourrais-je vous dire de nouveau et d'intéressant? Le passé de la montagne a été fouillé par des chercheurs consciencieux, la vie de nos ancêtres a été commentée dans maints ouvrages, de sorte qu'il ne reste plus grand'chose à glaner dans nos archives plutôt pauvres et incomplètes. Certains faits demeurés obscurs sombreront sans doute dans la nuit des temps, de nombreux documents ayant disparu.

La vie se transforme, les mœurs se modifient, nous avons des aspirations, des besoins nouveaux, mais le fond de l'homme ne change guère. Témoin ce document de 1773, provenant des Archives de la Paroisse de Saignelégier:

« Le maître d'école et clavier ayant déjà été averti en particulier de mieux remplir son devoir, tant pour l'instruction de la jeunesse que pour maintenir la propreté dans l'église et la sacristie, sans qu'il se soit corrigé, sera encore une fois repris par le curé pour sa négligence, et s'il persiste, Nous enjoignons au curé de Nous informer pour être par Nous ordonné que le dit maître d'école soit destitué de ses charges ».

SIMON NICOLAS

Par ordonnance: Voisard, secrét.

Les modes ont évolué, certains termes, certains moyens sont nouveaux, mais les préoccupations, les soucis des humains sont les mêmes. Voyez ce que nous dit ce vénérable testament de 1797, extrait naguère de notre Tour des Archives:

« Au nom de la très Sainte et Adorable Trinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen ».

«Je, soussigné, considérant qu'il faut tous mourrir sans savoir le moment, désirant qu'avant de sortir de ce monde passager pour aller en l'autre qui est infini, qu'au préalable je n'aye testé et disposé des biens que j'ai reçus de la main libérale de Dieu, pour pouvoir, salut de mon âme, éviter querelle, je commence par le signe de la croix. Je recommande mon âme à Dieu, le priant de me faire miséricorde par l'accession de la glorieuse Vierge Marie et de tous les Saints, afin qu'il lui plaise de recevoir mon âme dans son paradis au nombre des bienheureux ».

Puis suivent des dispositions sur la sépulture du testateur :

« Je désire qu'on fasse célébrer le jour de mon enterrement trois grand'messes, trois autres pareilles au trentième, puis le plus tôt que faire se pourra, qu'on fasse célébrer soixante messes à basse voix, le tout en satisfaction de mes fautes et péchés ». Suit la liste des héritiers avec la nomenclature des différents legs.

Pour couper court à toutes querelles, à toutes velléités de procéder, le testateur d'ajouter:

« Je veux et ordonne que soit mes légataires ou héritiers qui voudraient trouver à redire à mon présent testament ou l'attaquer en procès, que tels contrevenants soient privés de ce dont je pourrais avoir disposé en leur faveur ».

C'est à croire qu'au « bon vieux temps » les héritiers se chamaillaient déjà. Pour l'heure, laissons dormir nos ancêtres qui devaient nous ressembler comme des frères.

Notre Société n'a pas été créée à seule fin de s'occuper d'histoire et d'archéologie. Par les temps troublés que nous vivons, elle a un devoir impérieux à remplir. Elle groupe l'élite du peuple, élite du travail et de la pensée. Qu'elle s'efforce de lutter contre le matérialisme envahissant, qu'elle soutienne l'élan généreux des savants et des artistes désintéressés, car la misère, les difficultés des temps présents menacent l'essor de la vie intellectuelle. Et qui l'empêcherait d'accorder son appui moral aux initiatives intelligentes, aux tentatives courageuses des inventeurs et des industriels?

L'Emulation ne forme pas un groupement politique. Mais tous les émulateurs ne sont-ils pas des patriotes convaincus? Or, en Suisse, patrie et démocratie ne font qu'un. Notre but immédiat sera la lutte à outrance contre les idées subversives, contre les théories extrémistes, contre les appétits inavoués, les ambitions malsaines des pêcheurs en eau trouble, des chefs de constellations politiques liberticides nées du mécontentement et de la confusion.

Notre Société groupe des hommes d'opinions, de tendances diverses, même opposées, mais ces intelligences sont mues et reliées par une idée maîtresse et commune, l'amour du beau et du bien dans un pays prospère. Des citoyens qui poursuivent un idéal aussi élevé peuvent se heurter parfois, peuvent dans leurs luttes inévitables, se laisser emporter par leurs nerfs ou leur mauvaise humeur. Quand il s'agira de défendre leur patrimoine, les idées saines et généreuses qui constituent l'honneur et la force de notre peuple, ils sauront oublier pour se tendre la main.

Courons au plus pressé. De quelque côté que votre cœur écoute, vous entendez sangloter la douleur, et quand la douleur sanglote elle rend le même son dans toutes les langues. La charité opère des miracles, chasse le découragement, générateur des révolutions. Nous pouvons tous, par notre situation dans la société, par l'ascendant de nos connaissances et de notre expérience, exercer une influence déterminante sur la jeunesse émotive et irréfléchie, proie facile des démagogues.

Un peuple, fût-il le plus instruit, ne peut vivre sans Dieu, c'est-à-dire sans honnêteté, sans morale. Or ces deux qualités sont tellement dépréciées, que certains esprits forts seraient tentés de les considérer comme inutiles et gênantes. Relevons les courages, épurons les consciences et quand sera vaincue la crise de confiance qui étouffe le monde, les autres crises s'évanouiront.

Cultivons chez nos enfants l'idée de patrie. Mais sachons leur inculquer l'amour du vrai patriotisme qui, en nous apprenant à chérir avant tout notre propre terre, laisse déborder nos sympathies au-delà des frontières pour l'honneur et la grandeur de la civilisation. Repoussons le patriotisme chauvin qui se compose de tous les préjugés, de toutes les grossières antipathies. Honni soit le nationalisme : il ne fait appel qu'aux instincts brutaux d'ignorance et de haine.

Chers amis de l'Emulation, pour concrétiser mes sentiments bien faibles et bien imparfaits, je me permets de puiser dans la source pure des idées de notre grand poète jurassien, Virgile Rossel. En vers inspirés, au rythme large et puissant, il a chanté une patrie idéale, toute d'amour, de tolérance et de bonté.

> « Elle exige, de ceux qu'en ses bras elle étreint, Qu'ils adhèrent avec une foi de poète A l'ordre d'un devoir auguste et souverain.

Elle veut, de tous les moyens qui se groupent en elle, Le même effort viril, le même accord loyal. Et, leurs mains se joignant dans sa main maternelle, La même passion pour le même idéal.

Elle n'arrête point l'essor des cœurs sincères, Le généreux combat de l'idée est permis: On peut dans sa patrie, avoir des adversaires, On ne devrait jamais y trouver d'ennemis».

Mesdames et Messieurs,

Je vous laisse sous l'impression réconfortante de ces nobles sentences. Elles nous permettent de croire à des jours meilleurs, elles nous font espérer des heures plus douces, et c'est dans ces sentiments que, cédant à M. Gressot ma présidence éphémère, je déclare ouverte la septante et unième assemblée de l'Emulation.

Saignelégier, le 1er septembre 1934.



a **S** 9 . .